

Titres négociables à court terme

(Negotiable European Commercial Paper - NEU CP)¹

Dénomination commerciale des titres définis à l'article D.213-1 du Code monétaire et financier

Programme garanti

DOCUMENTATION FINANCIERE (DF)	
Nom du programme	TotalEnergies Capital, NEU CP (ID Programme 1660)
Nom de l'émetteur	TotalEnergies Capital
Type de programme	NEU CP
Langue de rédaction	Français
Plafond du programme	500 000 000 EURO
Garant	TotalEnergies SE
Notation du programme	Noté par : MOODY'S STANDARD AND POOR'S INTERNATIONAL
Arrangeur	
Conseil(s) à l'introduction	Sans objet
Conseil(s) juridique(s)	Sans objet
Agent(s) domiciliataire(s)	BNP PARIBAS
Agent(s) placeur(s)	TotalEnergies Capital
Date de signature de la documentation financière (jj/mm/aaaa)	24/08/2021

Documentation établie en application des articles L. 213-0-1 à L. 213-4-1 du Code monétaire et financier

Un exemplaire de la présente documentation est adressé à :

BANQUE DE FRANCE
Direction générale de la stabilité financière et des opérations (DGSO)
Direction de la mise en œuvre de la politique monétaire (DMPM)
S2B-1134 Service des Titres de Créances Négociables (STCN)
39, rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

La Banque de France invite le lecteur à prendre connaissance des conditions générales d'utilisation des informations relatives aux titres de créances négociables :

<https://www.banque-france.fr/politique-monetaire/surveillance-et-developpement-des-financements-de-marche-marche-neu-cp-neu-mtn/le-marche-des-titres-negociables-court-et-moyen-terme-neu-cp-neu-mtn>

Les informations marquées « Optionnel » peuvent ne pas être fournies par l'émetteur car la réglementation française ne l'impose pas

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME D'EMISSION

Articles D. 213-9, 1° et D. 213-11 du Code monétaire et financier et article 6 de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

1.1	Nom du programme	TotalEnergies Capital, NEU CP (ID Programme 1660)
1.2	Type de programme	NEU CP
1.3	Dénomination sociale de l'Émetteur	TotalEnergies Capital
1.4	Type d'émetteur	Entreprise non financière dans les conditions prévues à l'art. L 213-3.2 du CMF
1.5	Objet du programme	Optionnel
1.6	Plafond du programme	500 000 000 EURO cinq cents millions EURO ou la contre-valeur de ce montant en toute autre devise autorisée
1.7	Forme des titres	Dématérialisés, au porteur ou inscrits en compte
1.8	Rémunération	Type(s) de rémunération : Libre Règle(s) de rémunération : Dans le cas d'une émission comportant une option de remboursement anticipé ou de rachat, les conditions de rémunération du NEU CP seront fixées à l'occasion de l'émission initiale et ne pourront pas être modifiées ultérieurement, notamment à l'occasion de l'exercice de l'option de remboursement anticipé ou de rachat. Les titres émis dans le cadre de ce programme seront remboursés inconditionnellement au pair.
1.9	Devises d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
1.10	Maturité	Les NEU CP peuvent être remboursés avant maturité en accord avec les lois et les réglementations applicables en France. Les NEU CP émis dans le cadre du Programme pourront comporter une ou plusieurs options de rachat par l'Émetteur (au gré de l'Émetteur, ou du détenteur, ou en fonction d'un (ou plusieurs) évènement(s) indépendant(s) de l'Émetteur et / ou du détenteur). L'option de remboursement anticipé ou de rachat de NEU CP, s'il y a lieu, devra être spécifiée explicitement dans le formulaire de confirmation de toute émission concernée. En tout état de cause, la durée de tout NEU CP assorti d'une ou de plusieurs de ces clauses, sera toujours, toutes options de remboursement anticipé ou rachat comprises, conforme à la réglementation en vigueur au moment de l'émission du dit NEU CP. L'échéance des titres négociables à court terme sera fixée conformément à la législation et à la réglementation française, ce qui implique qu'à la date des présentes, la durée des émissions de ces titres ne peut être supérieure à 1 an (365 jours ou 366 jours les années bissextiles).
1.11	Montant unitaire minimal des émissions	150 000 EURO ou tout autre montant supérieur (ou la contre-valeur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission)
1.12	Dénomination minimale des Titres de créances négociables	En vertu de la réglementation, le montant minimum légal des titres de créances négociables émis dans le cadre de ce programme doit être de 150 000 euros ou la contre-valeur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
1.13	Rang	optionnel
1.14	Droit applicable au programme	Optionnel
1.15	Admission des TCN sur un marché réglementé	Non
1.16	Système de règlement-livraison	Euroclear

	d'émission	
1.17	Notation(s) du programme	<p>STANDARD AND POOR'S INTERNATIONAL : disclosure.spglobal.com/ratings/en/regulatory/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/345479</p> <p>MOODY'S : moodys.com/credit-ratings/Total-Capital-credit-rating-600054764/ratings/view-by-debt</p> <p>Les notations sont susceptibles d'être revues à tout moment par les agences de notation. Les investisseurs sont invités à se reporter aux sites internet des agences concernées afin de consulter la notation en vigueur</p>
1.18	Garantie	<p>Le programme est garanti par : TotalEnergies SE</p> <p>La garantie accordée est conforme aux dispositions de l'article D.213-5 du Code monétaire et financier.</p> <p>Type de garantie : A 1ère demande</p> <p>Droit applicable : FRANCE</p> <p>Information(s) sur la garantie : Garantie inconditionnelle à première demande conforme à l'article D 213-5 du Code monétaire et financier donnée par la société TotalEnergies SE (voir Annexe I). Le montant (capital et intérêts) pouvant être émis dans le cadre du programme ne pourra à aucun moment excéder le montant non encore appelé de la garantie.</p>
1.19	Agent(s) domiciliataire(s) (liste exhaustive)	BNP PARIBAS
1.20	Arrangeur	
1.21	Mode de placement envisagé	<p>Placement direct</p> <p>L'émetteur pourra ultérieurement remplacer un Agent Placeur, assurer lui-même le placement, ou nommer d'autres Agents Placeurs ; une liste à jour desdits Agents Placeurs sera communiquée aux investisseurs sur demande déposée auprès de l'émetteur</p>
1.22	Restrictions à la vente	Optionnel
1.23	Taxation	Optionnel
1.24	Implication d'autorités nationales	Banque de France
1.25	Contact(s)	<p>Operations de Marché Numéro de téléphone : +44 207 719 7828 Adresse mail : frontoffice.treasury@totalenergies.com Corporate Finance / Debt Numéro de téléphone : +44 207 719 7901 Total-Treasury-Debt-Finance@totalenergies.com</p>
1.26	Informations complémentaires relatives au programme	Optionnel
1.27	Langue de la documentation financière faisant foi	Français

2.A DESCRIPTION EMETTEUR

Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7. 3° de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

2.A.1	Dénomination sociale de l'émetteur	TotalEnergies Capital
2.A.2	Forme juridique, législation applicable à l'émetteur et tribunaux compétents	<p>Forme juridique : SA à CA de droit français</p> <p>Législation applicable : Entreprise non financière dans les conditions prévues à l'art. L 213-3.2 du CMF</p> <p>Tribunaux compétents : Droit français</p>
2.A.3	Date de constitution	15/12/1999
2.A.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	<p>Siège social : 2 Place Jean Millier - La Défense 6 92400 COURBEVOIE FRANCE</p>
2.A.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et LEI	<p>N° d'immatriculation : 428 292 023 RCS Nanterre</p> <p>LEI : 529900QI55ZLJVCMPA71</p>
2.A.6	Objet social résumé	La levée de fonds sur les marchés financiers (et la couverture de risques associée) pour contribuer au financement des sociétés du Groupe TotalEnergies.
2.A.7	Renseignements relatifs à l'activité de l'émetteur	<p>TotalEnergies Capital intervient, depuis le 15 décembre 1999, en tant que filiale financière du Groupe TotalEnergies en procédant à l'émission de titres de créance ou d'autres instruments sur les marchés financiers. La croissance de TotalEnergies Capital dépend donc en grande partie des besoins financiers des sociétés du Groupe TotalEnergies tant en France qu'à l'étranger. TotalEnergies Capital a développé ses activités court terme à la fin du deuxième trimestre 2001 et ses activités long terme à la fin du premier trimestre 2002. TotalEnergies Capital ne détient aucune filiale.</p> <p>Compte tenu de l'activité exclusivement financière de TotalEnergies Capital, la société n'a pas de chiffre d'affaires.</p> <p>Des informations complémentaires sur l'activité de l'émetteur peuvent être consultées dans le rapport financier 2020 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 4 à 10, et dans le rapport financier 2019 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 4 à 10 :</p> <p>https://www.totalenergies.com/system/files/documents/2021-05/rapport-financier-total-capital-annuel-2020.zip</p> <p>https://www.totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq111/files/documents/2020-04/rapport-financier-annuel-2019-total-capital_0.pdf</p>
2.A.8	Capital	<p>300 000,00 EURO</p> <p>Décomposition du capital : 30 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros</p>
2.A.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	300 000,00 EURO
2.A.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	Néant
2.A.9	Répartition du capital	Référence des pages du rapport annuel ou document de référence : Pages 23 et 24 du Rapport financier annuel 2020 de Total Capital (aujourd'hui TotalEnergies Capital)

		Actionnaires : TotalEnergies SE (99,98 %)
2.A.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances de l'émetteur sont négociés	<p>Marché réglementé où les titres de créances sont négociés : Certains titres de créances de TotalEnergies Capital sont cotés sur Euronext Paris ou à la bourse du Luxembourg :</p> <ul style="list-style-type: none"> - https://www.euronext.com/ - https://www.bourse.lu/accueil <p>Date d'échéance la plus lointaine des titres de créances cotés sur le marché réglementé : 26/03/2024</p>
2.A.11	Composition de la direction	<p>Référence des pages décrivant la composition de la direction : Page 9 du Rapport financier annuel 2020 de Total Capital (aujourd'hui TotalEnergies Capital)</p> <p>Eric BOZEC, Président - Directeur Général</p> <p>Jean-Pierre SBRAIRE, Administrateur</p> <p>Hervé JASKULKE, Administrateur</p> <p>Frédéric AGNES, Administrateur</p> <p>Antoine LARENAUDIE, Administrateur</p>
2.A.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)	<p>Normes comptables utilisées pour les données consolidées : IFRS</p> <p>Normes comptables utilisées pour les données sociales : Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques comptables généralement admises dans les sociétés commerciales.</p>
2.A.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.A.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	08/02/2021
2.A.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12
2.A.15	Commissaires aux comptes ayant audité les comptes annuels de l'Émetteur	
2.A.15.1	Commissaires aux comptes	<p>Titulaire(s) : KPMG Audit - Département de KPMG S.A. Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055 92066 Paris</p> <p>ERNST & YOUNG Audit 1/2, place des Saisons - La Défense, Cedex 1 92400 Courbevoie</p>
2.A.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	<p>Les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés dans le rapport financier 2020 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 15 à 17, et dans le rapport financier 2019 disponible sur le site Internet du garant, notamment aux pages 15 à 17 :</p> <p>https://www.totalenergies.com/system/files/documents/2021-05/rapport-financier-total-capital-annuel-2020.zip</p> <p>https://www.totalenergies.com/sites/g/files/nytnzq111/files/documents/2020-04/rapport-financier-annuel-2019-total-capital_0.pdf</p>
2.A.16	Autres programmes de l'émetteur de même nature à l'étranger	TotalEnergies Capital peut également émettre sous les programmes de financement de dette obligataires suivants :

		<p>Programme Euro Medium Term Note : 40 milliards EUR</p> <p>Programme Euro Commercial Paper : 3 milliards USD</p> <p>Programme Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p> <p>Programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf)</p> <p>Programme US Commercial Paper : 17 milliards USD</p> <p>Le programme enregistré auprès de la Securities & Exchange Commission américaine (US SEC Registered Shelf) ne possède pas de plafond.</p>
2.A.17	Notation de l'émetteur	<p>MOODY'S : moodys.com/credit-ratings/TotalEnergies-Capital-credit-rating-600054764/summary</p> <p>STANDARD AND POOR'S INTERNATIONAL : disclosure.spglobal.com/ratings/en/regulatory/instrument-details/debtType/COMMPAPER/entityId/345479</p>
2.A.18	Information complémentaire sur l'émetteur	Optionnel

2.B DESCRIPTION DU GARANT

Article D. 213-9, 2° du Code monétaire et financier et article 7. 3° de l'Arrêté du 30 mai 2016 et les réglementations postérieures

2.B.1	Dénomination sociale du Garant	TotalEnergies SE
2.B.2	Forme juridique, législation applicable au garant et tribunaux compétents	Forme juridique : Société européenne (à conseil d'administration) Législation applicable : Entreprise prévue dans les conditions prévues par le D213-1 du Code Monétaire et Financier Tribunaux compétents : Droit français
2.B.3	Date de constitution	28/03/1924
2.B.4	Siège social et principal siège administratif (si différent)	Siège social : 2, Place Jean Millier - La Défense 6 92400 Courbevoie FRANCE
2.B.5	Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et LEI	N° d'immatriculation : 542 051180 RCS Nanterre LEI : 529900S21EQ1BO4ESM68
2.B.6	Objet social résumé	TotalEnergies SE est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, propre, fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.
2.B.7	Renseignements relatifs à l'activité du garant	Pour 2020: Chapitres 1 et 2 du Document d'Enregistrement Universel 2020 (pages 3 à 88). La répartition de l'activité par secteurs et par répartition géographique est consultable respectivement en pages 321 et 332 du Document d'Enregistrement Universel 2020. Pour 2019: Chapitres 1 et 2 du Document d'Enregistrement Universel 2019 (pages 3 à 80). La répartition de l'activité par secteurs et par répartition géographique est consultable respectivement en pages 297 et 308 du Document d'Enregistrement Universel 2019.
2.B.8	Capital	6 632 810 062,50 EURO Décomposition du capital : Au 31 décembre 2020, 2 653 124 025 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,50 euros.
2.B.8.1	Montant du capital souscrit et entièrement libéré	Néant
2.B.8.2	Montant du capital souscrit et non entièrement libéré	Néant
2.B.9	Répartition du capital	Référence des pages du rapport annuel ou document de référence : Pour 2020: pages 291-294 du Document d'Enregistrement Universel 2020.
2.B.10	Marchés réglementés où les titres de capital ou de créances du garant sont négociés	Marché réglementé où les titres de capital sont négociés : Les titres de capital TotalEnergies SE sont cotés : - sur les bourses de Paris (Euronext Paris : https://live.euronext.com/en/product/equities/FR0000120271-XPAP), de Londres (London Stock Exchange) et Bruxelles (Euronext Brussels) - sur le New York Stock Exchange sous forme d'ADR

		<p>Marché règlementé où les titres de créances sont négociés : Les obligations de TotalEnergies SE sont cotés sur Euronext Paris (https://live.euronext.com/fr).</p>
2.B.11	Composition de la direction	<p>Référence des pages décrivant la composition de la direction : Page 135 du Document d'Enregistrement Universel 2020 (Chapitre 4 - Rapport sur le gouvernement d'entreprise)</p> <p>Une description détaillée du conseil d'administration est disponible sur le site internet du garant : https://www.totalenergies.com/fr/groupe/identite/gouvernance/conseil-administration</p> <p>Patrick POUYANNE, Président - Directeur Général</p>
2.B.12	Normes comptables utilisées pour les données consolidées (ou à défaut des données sociales)	Normes comptables utilisées pour les données consolidées : IFRS
2.B.13	Exercice comptable	Du 01/01 au 31/12
2.B.13.1	Date de tenue de l'assemblée générale annuelle (ou son équivalent) ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice écoulé	28/05/2021
2.B.14	Exercice fiscal	Du 01/01 au 31/12
2.B.15	Commissaires aux comptes ayant audité les comptes annuels du garant	
2.B.15.1	Commissaires aux comptes	<p>Titulaire(s) : KPMG Audit - Département de KPMG S.A. Tour EQHO, 2 avenue Gambetta, CS 60055</p> <p>92066 Paris</p> <p>ERNST & YOUNG Audit 1/2, place des Saisons - La Défense, Cedex 1 92400 Courbevoie</p>
2.B.15.2	Rapport des commissaires aux comptes	<p>Pour 2020: pages 306-309 du Document d'Enregistrement Universel 2020 (comptes consolidés) et pages 468-471 (comptes sociaux).</p> <p>Pour 2019: pages 282-285 du Document d'Enregistrement Universel 2020 (comptes consolidés) et pages 440-443 (comptes sociaux).</p>
2.B.16	Autres programmes du garant de même nature à l'étranger	<p>TotalEnergies SE fait appel aux marchés de capitaux pour financer les besoins généraux du Groupe par l'émission d'instruments financiers long terme et court terme par l'intermédiaire d'entités centrales de financement (TotalEnergies Capital, TotalEnergies Capital Canada Ltd., TotalEnergies Capital International et toute autre entité créée à cet effet). Les titres émis bénéficient de la garantie de TotalEnergies SE.</p> <p>Les entités centrales de financement sont, au 31 décembre 2020, susceptibles d'émettre sur 6 programmes de financement (Euro Commercial Paper, US Commercial Paper, NEU CP, Euro Medium Term Notes, Australian Medium Term Notes et US SEC-Registered Shelf) ainsi que des emprunts obligataires en dehors de ces programmes-cadres.</p>

		<p>Les plafonds sont actuellement de :</p> <p>EURO Commercial Paper : 3 milliards USD</p> <p>US Commercial Paper : 17 milliards USD</p> <p>Euro Medium Term Note : 40 milliards EUR</p> <p>Australian Medium Term Note : 2 milliards AUD</p> <p>En mars 2016, le Groupe TotalEnergies a fermé ses programmes de Commercial Paper Sterling et de Canadian Commercial Paper.</p>
2.B.17	Notation du garant	<p>MOODY'S : moodys.com/credit-ratings/TotalEnergies-SE-credit-rating-755985/summary</p> <p>STANDARD AND POOR'S INTERNATIONAL : capitaliq.com/CIQDotNet/RatingsDirect/GCPTearsheet.aspx?companyId=326300</p>
2.B.18	Information complémentaire sur le garant	Optionnel

3. CERTIFICATION DES INFORMATIONS FOURNIES

Articles D. 213-5 et D. 213-9, 4° du Code monétaire et financier et les réglementations postérieures

Certification des informations fournies pour l'émetteur TotalEnergies Capital

3.A.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière portant sur le programme NEU CP	Monsieur - Antoine - LARENAUDIE - Administrateur de TotalEnergies Capital et Trésorier de TotalEnergies SE - TotalEnergies Capital
3.A.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière portant sur le programme NEU CP	À ma connaissance, l'information donnée par l'émetteur dans la documentation financière, y compris la traduction (le cas échéant), est exacte, précise et ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée ni d'indications fausses ou de nature à induire en erreur
3.A.3	Date (JJ/MM/AAAA), lieu et signature	

Certification des informations fournies pour le garant TotalEnergies SE

3.B.1	Nom et fonction de la ou des personne(s) responsable(s) de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme NEU CP	Monsieur - Antoine - LARENAUDIE - Trésorier de TotalEnergies SE - TotalEnergies SE
3.B.2	Déclaration pour chaque personne responsable de la documentation financière pour le compte du garant portant sur le programme NEU CP	À ma connaissance, l'information donnée par le garant dans la documentation financière, y compris la traduction (le cas échéant), est exacte, précise et ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée ni d'indications fausses ou de nature à induire en erreur
3.B.3	Date (JJ/MM/AAAA), lieu et signature	

ANNEXES

Les informations financières annexes de l'émetteur exposées à l'article D. 213-9 du Code monétaire et financier sont tenues à la disposition de toute personne qui en ferait la demande, conformément aux articles D. 213-13 du Code monétaire et financier et L.232-23 du Code de commerce

Annexe 1	Documents présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ou de l'organe qui en tient lieu²	<u>Assemblée générale 2021</u> <u>Assemblée générale 2020</u> Rapport annuel de l'exercice clos le 31/12/2019
Annexe 2	Lettre d'attestation de garantie Année 2021	https://eucpmtn.banque-france.fr/neusgate/api/public/document/7621
Annexe 3	Lettre de garantie Année 2021	https://eucpmtn.banque-france.fr/neusgate/api/public/document/7771
Annexe 4	Rapport annuel Année 2020	https://www.totalenergies.com/system/files/documents/2021-05/rapport-financier-total-capital-annuel-2020.zip